



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 20368

Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le projet de fermeture de la maternité du centre hospitalier de Carhaix (29) évoquée par le directeur de l'ARH de Bretagne, ainsi que sur le risque de suppression d'autres services de cet hôpital tels la chirurgie et les urgences, en vue de réorienter son activité vers la seule filière gériatrique. En cas de suppression de ces services, les hôpitaux les plus proches seraient situés à au moins 50 minutes de route (à Morlaix ou Guingamp), voire à une heure (à Quimper ou Lorient), alors que la présence de ce CH permet de compenser en partie le déficit de praticiens libéraux en leur fournissant des infrastructures et des instruments de diagnostic indispensables à une bonne prise en charge des patients, sachant qu'il compte deux fois plus de spécialistes que l'ensemble du pays de COB dont l'offre de spécialités est 5 à 6 fois inférieure à la moyenne régionale avec un taux de spécialistes libéraux de 1,3 pour 10 000 habitants contre 7,3 en moyenne régionale. En cas de fermeture même partielle du CH, les prochains départs en retraite parmi les 85 médecins généralistes en activité sur le pays - soit 8,5 pour 10 000 habitants contre 10,4 en moyenne régionale, dont 75 % sont âgés de plus de 50 ans et 52 % de plus de 55 ans - rendraient ce territoire encore moins attractif pour l'installation de jeunes médecins et inciteraient ses populations à le quitter, tout en suscitant la réticence d'éventuels nouveaux arrivants à s'y installer en raison de sa sous-médicalisation. Par ailleurs, le CH de Carhaix donne des résultats très satisfaisants et répond à un réel besoin de la population, avec la création d'une « cellule offre de soins » visant à assurer une approche globale de la problématique de l'accès aux soins sur le pays. En terme de prévention des différentes pathologies, dont notamment les maladies cardio-vasculaires pour lesquelles le pays de COB connaît un indice très défavorable de surmortalité, cette structure de proximité joue un rôle majeur, alors que plusieurs chiffres attestent d'un fonctionnement ne justifiant aucunement sa fermeture. Ainsi, le taux d'occupation de la maternité est de 45 % avec 290 naissances par an, sachant que seules les grossesses sans risques sont prises en charge, les autres étant transférées au CHIC de Quimper. Toutefois, les transferts vers d'autres centres ne sont pas comptabilisés dans son activité. Ce service affiche d'ailleurs un taux de satisfaction de 90 % chez les femmes prises en charge, une qualité d'accueil qui pourra être maintenue voire améliorée depuis le renforcement récent de l'équipe médicale. Le service des urgences affiche une hausse de fréquentation de 4 % avec 11 384 passages en 2005 comme les sorties de SMUR (520 en 2005 contre 493 en 2004), ceci malgré l'absence d'une deuxième ligne de garde alors que n'en sont privées que les structures comptant moins de 8 000 passages annuels. L'activité chirurgicale est aussi en progression, même si les actes accomplis ne sont pas les plus rémunérateurs. Le récent renforcement de l'équipe chirurgicale avec 6 praticiens hospitaliers (2 orthopédistes, 2 viscéraux, 2 ORL) permettra d'enrayer définitivement la baisse des entrées constatée en 2005 pour la chirurgie viscérale. Compte tenu de ces éléments plaidant en faveur du maintien en activité de l'ensemble des services du CH de Carhaix, elle lui demande de préciser les projets en cours concernant l'avenir des services existants.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20368

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2982

Question retirée le : 1er juin 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)